

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CSEE DU 8 JUILLET 2026 ETABLISSEMENT DE BRUMATH – SOCIETE GSF SATURNE

Nom et qualité des personnes ayant assisté à la réunion :

- | | |
|--------------------|--|
| • LAUTIER Laurent | Président |
| • SCHMITT Nadia | Titulaire CFDT Secrétaire |
| • SCHMITT Philippe | Délégué Syndical CFDT – Titulaire CFDT |
| • LAHRACH Rachid | Délégué Syndical CFTC - Titulaire CFTC |
| • LUDWIG Stéphanie | Titulaire CE CGT |
| • WOLFF Sabine | Titulaire CFTC |
| • HERBER Anne | Titulaire CFDT |

Absents excusés

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| • HEIM Jean-Luc | Titulaire CFDT |
| • DEMIR Ayse | Titutlaire CFTC |
| • MISBAH Saïd | Titulaire CFTC |
| • ELBANNAOUI L'Hassan | Titulaire CFDT |
| • MIMAZ Yildiz | Titulaire CFDT |

Heure d'ouverture de la séance : 09h00

Information et consultation sur les possibilités et moyens de reclassement de Mme RIEB Johanna

Mme RIEB Johanna a été embauché en contrat à durée indéterminée le 02/03/2024

Elle occupait en dernier lieu un poste d'agent de service sur le site du CHDB site hospitalier à hauteur de 35h/semaine soit une mensualisation de 151h67 comprenant les tâches suivantes :

- Bionettoyage
- Plonge
- Mise en chauffe

Mme RIEB Johanna a été en arrêt maladie depuis le 26/05/2026.

Les 26/05/2026 et le 05/06/2026, Mme RIEB Johanna a passé deux visites médicales auprès de la Médecine du travail à l'issue desquelles le Médecin du travail l'a déclaré inapte au poste d'agent de service qu'elle occupe sur le site du CHDB.

- Présentation du poste de Mme RIEB
- Présentation de l'avis du médecin du travail

Dans le cadre de son obligation de reclassement, le Direction a sollicité le Médecin du travail :

- Présentation du courrier adressé par GSF SATURNE au médecin du travail pour l'interroger sur les aptitudes résiduelles de Mme RIEB
- Présentation des réponses et précisions du Médecin du travail.

Parallèlement, la Direction a interrogé Mme RIEB en vue de rechercher un reclassement sur un poste pouvant convenir à son état de santé ainsi qu'à ses souhaits de mobilité géographique.

Par courrier du 09/06/2026, Mme RIEB a répondu à ce questionnaire.

- Présentation du questionnaire de reclassement.
- Présentation des réponses de Mme RIEB au questionnaire de reclassement.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la Direction a procédé à une recherche de reclassement au sein des différentes sociétés du Groupe.

Il est rappelé les types de postes existant dans l'établissement, la société, le Groupe ainsi que leurs caractéristiques, leurs contraintes, etc. ...

- Présentation des recherches de reclassement au sein du groupe,
Présentation des résultats aux recherches de reclassement.

Présentation de la recherche de reclassement réalisée :

- Recherche de reclassement sur poste vacant (CDI CDD) au sein de l'établissement :

Nous n'avons pu identifier aucun poste vacant pouvant correspondre aux capacités physiques résiduelles de Mme RIEB

- Recherche de reclassement sur poste occupé par permutation au sein de l'établissement
:

Il n'existe au sein de l'établissement aucun poste compatible avec l'état de santé du salarié actuellement occupé par un autre salarié pouvant lui être proposé.

- Recherche reclassement au sein du groupe :

Malheureusement, ni la société GSF SATURNE ni aucune société du Groupe GSF ne dispose d'un poste de travail vacant et/ou correspondant à ses aptitudes résiduelles susceptible de permettre son reclassement.

En conséquence, nous nous trouvons dans l'impossibilité de proposer un reclassement à Mme RIEB.

En l'absence de possibilités de reclassement et d'aménagement de poste, le licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement devra être envisagé, sur la base de :

- L'impossibilité de maintenir Mme RIEB sur son poste de travail actuel ;
- L'impossibilité de procéder au reclassement de Mme RIEB sur un poste de la filière exploitation tout comme sur un poste de la filière administrative ;
- L'impossibilité de procéder au reclassement de Mme RIEB dans l'établissement, la société ou le groupe

Les observations et suggestions des membres du CSE sont recueillies sur les possibilités de reclassement

Monsieur SCHMITT demande si notre Filiale Pénélope a été interrogé.

Réponses de M. LAUTIER, chef d'établissement :

Le Président répond que oui mais qu'il n'y a aucun poste disponible.

Les membres du CSE prennent acte de l'impossibilité manifeste de proposer un reclassement à Mme RIEB

Avis des membres du CSE sur les possibilités et moyens de reclassement Mme RIEB

Favorable 0 voix

Défavorable 0 voix

Sans avis 6 voix

Les membres du CSE n'émettent pas d'avis

Fin de la réunion à 9H15

Nadia SCHMITT

Secrétaire du CSE



Laurent LAUTIER

Président

